

15^E SESSION DE L'OIC-STATCOM

29 – 30 SEPTEMBRE 2026

Djeddah, Royaume de l'Arabie saoudite

**Discours du président de la 15ème session de l'OIC-
StatCom**

Dr. Abdou DIOUF

Mardi 31 septembre 2026

Excellence Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique ;

Excellence Monsieur le Président du Groupe de la Banque islamique de développement ;

Excellence Madame la Directrice générale du SESRIC ;

Excellence Monsieur le Président de l'Autorité générale des statistiques du Royaume d'Arabie saoudite ;

Excellences,

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux et Représentant des Offices nationaux de statistique ;

Distingués représentants des organisations régionales et internationales ;

Mesdames et Messieurs ;

Assalamou Alaikoum wa Rahmatullahi wa Barakatuhu.

C'est avec un grand honneur et un sens profond de la responsabilité, que je prends la parole en ma qualité de Président de la quinzième session de la Commission statistique de l'Organisation de la coopération islamique, au nom du Groupe africain.

Je voudrais, avant tout propos, adresser nos sincères remerciements au Gouvernement et au peuple du Royaume d'Arabie Saudite ainsi qu'à son Excellence le Dr Fahad ALDOSSARI, Président de l'Autorité générale des statistiques (GASTAT), pour l'accueil chaleureux et les dispositions prises en

vue de la tenue de nos travaux dans cette ville de Djeddah, carrefour historique de dialogue, d'échanges et de coopération entre les peuples.

Je souhaite également saluer la Présidence sortante, assurée par la Türkiye à travers l'Institut turc de statistique (TurkStat), pour la qualité des travaux conduits lors de la 14^e Session tenue à Ankara en octobre 2025, ainsi que pour la mise en œuvre des résolutions qui y ont été adoptées.

Nos remerciements vont aussi à son Excellence Madame Zehra Zümrüt SELÇUK, Directrice générale du SESRIC, qui assume le Secrétariat de l'OCI-StatCom, pour son engagement constant dans la préparation et le suivi de nos travaux.

Nous exprimons également notre profonde reconnaissance au Secrétariat général de l'OCI, au Groupe de la Banque islamique de développement, pour leur présence distingué et leur engagement constant en faveur du développement de la statistique officielle au sein de notre espace commun.

Je remercie également l'ensemble des délégations pour leur participation.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En assumant aujourd'hui, au nom du Groupe africain de l'OCI, la présidence de la 15^e Session de l'OCI-StatCom, le Sénégal mesure pleinement la responsabilité qui lui est confiée. Il entend l'exercer dans un esprit de continuité, de concertation et d'engagement au service de notre coopération statistique.

Cette responsabilité prend tout son sens dans le contexte actuel, marqué par l'ouverture d'une nouvelle étape pour notre Commission, avec la mise en œuvre du Programme d'action de l'OCI-StatCom pour la période 2026-2030 et la nécessité de contribuer, par des données statistiques solides et de qualité, au suivi du nouveau Programme d'action de l'OCI pour la période 2026-2035.

Cette réflexion ne peut être dissociée de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable, auxquels nos États ont souscrit. Elle appelle une articulation plus cohérente entre les priorités stratégiques de l'OCI et les indicateurs de suivi des ODD.

Notre première responsabilité sera donc de mieux comprendre les interconnexions entre les ODD et les priorités du futur Programme d'action de l'OCI. Il ne s'agit pas seulement de disposer d'une liste d'indicateurs, mais de mettre en place un cadre de suivi qui permette d'apprécier les résultats obtenus, d'identifier les retards, de comparer les progrès et d'orienter les décisions vers les domaines où les besoins sont les plus urgents. Ce cadre devra être suffisamment harmonisé pour permettre la comparabilité entre les États membres, tout en restant réaliste au regard des capacités nationales et des contextes propres à chaque pays.

Le deuxième thème de nos travaux porte sur la modernisation des statistiques de la population et du logement grâce à des systèmes de données numériques et interopérables. Pour de nombreux pays, notamment en Afrique, les recensements et les statistiques démographiques constituent le socle de la planification nationale. Ils permettent de connaître la taille, la structure et la

répartition de la population, d'anticiper les besoins en écoles, en établissements de santé, en logements, en infrastructures, en emploi et en protection sociale.

La transition vers des dispositifs numériques offre des opportunités considérables : elle peut améliorer la rapidité de collecte, renforcer la qualité des données et réduire à moyen terme les coûts de production. Mais cette transition doit être conduite avec prudence et méthode. Elle exige des investissements dans les infrastructures numériques, le développement des compétences, l'interopérabilité des systèmes, la sécurité des données, la protection de la vie privée et la confiance du public. L'objectif ne doit pas être la technologie pour elle-même, mais une information statistique plus fiable, plus rapide et plus utile à la décision.

Le troisième point inscrit à notre ordre du jour concerne la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2025. Ce cadre représente une évolution majeure pour appréhender les transformations profondes de nos économies. Il doit nous aider à mieux mesurer l'économie numérique, les effets de la mondialisation, l'économie informelle et les spécificités de la finance islamique.

Pour les pays africains membres de l'OCI, cette question revêt un intérêt particulier. L'économie informelle représente une part importante de l'activité et de l'emploi dans bon nombre de nos économies. Sa bonne mesure est indispensable pour disposer d'agrégats macroéconomiques plus complets et pour concevoir des politiques adaptées en matière d'emploi, de fiscalité, de protection sociale, d'inclusion financière et de développement des entreprises.

De même, la prise en compte appropriée de la finance islamique contribuera à mieux refléter certaines réalités institutionnelles et financières de nos pays.

La mise en œuvre de ce nouveau cadre nécessitera des ressources, des compétences spécialisées, des sources de données diversifiées et une coopération technique soutenue. Elle constitue néanmoins un investissement essentiel pour améliorer la qualité, la pertinence et la comparabilité de nos comptes nationaux.

Enfin, notre session examinera le suivi des Objectifs de développement durable, avec un accent particulier sur l'ODD 6 relatif à l'eau propre et à l'assainissement. Cet objectif se situe au cœur de la dignité humaine, de la santé publique, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'éducation, de la sécurité alimentaire et de la résilience face aux changements climatiques.

La disponibilité de statistiques fiables et désagrégées sur l'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement et à l'hygiène est indispensable pour identifier les populations laissées de côté et orienter efficacement les investissements. Dans les zones rurales, les quartiers urbains défavorisés, les régions affectées par les sécheresses, les conflits ou les déplacements de populations, la donnée statistique doit permettre de rendre visibles les besoins et de mesurer les résultats des politiques mises en œuvre.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La force de l'OCI-StatCom réside dans notre capacité collective à faire de la statistique un instrument au service du développement de nos peuples.

La diversité de nos expériences et de nos systèmes constitue une richesse. Elle nous offre l'opportunité d'apprendre les uns des autres, de mutualiser nos connaissances et de construire ensemble des réponses adaptées aux défis auxquels nous sommes confrontés.

Je voudrais, à cet égard, inviter l'ensemble des délégations à participer pleinement à nos échanges, à partager leurs expériences et à identifier ensemble les domaines dans lesquels notre coopération statistique peut être davantage renforcée.

J'espère que nos travaux permettront d'aboutir à des orientations claires et à des recommandations opérationnelles, susceptibles de renforcer concrètement la production, l'utilisation et la diffusion des statistiques officielles dans l'espace de l'OCI.

Je formule le vœu que cette 15^e Session ouvre une nouvelle étape de notre coopération et permette de traduire nos ambitions communes en avancées concrètes.

Sur cette note d'engagement et de confiance, je souhaite plein succès à nos travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.